



saisie sur salaires comment négocier les prélèvements

Par **GYSSELS**, le **28/12/2009** à **10:20**

Bonjour ,
Suite à un retard d'impôts j'ai eu une saisie sur mes salaires
mais depuis le mois d'octobre l'on me retire plus de 1000€ chaque
mois de ce fait je ne peux payer mon loyer...Comment puis-je négocier des prélèvements
moins lourds ? J'ai contacté mon centre
des impôts mais rien à faire...La réponse à été : c'est comme ça...
Si je perds mon logement je perds aussi mon travail donc impossible
de pouvoir payer ma dette...
Pouvez-vous m'aider ?
Merci bien
Mr GYSSELS Thierry
e-mail : gysseles@sfr.fr

Par **jeetendra**, le **28/12/2009** à **10:39**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY
173 avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 BOBIGNY
Tél. : 01 48 95 13 93
[fluo]Greffé du Juge de l'Exécution[/fluo]

Bonjour, contactez le Greffé du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de
Bobigny afin d'obtenir une solution à ce drame financier (délai de grace par exemple,
réduction du montant des échéances, etc.). Courage et bonne fête de fin d'année à vous.

Par **GYSSELS**, le **28/12/2009** à **11:18**

Bonjour ,
Merci bien je tente le coup
Joyeux Noel
Cordialement